

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le dix-huit septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – LONJOU Stéphanie – MAGNIN Guillaume – LEROUX Richard – TOURET Nadine - VIVIER Nathalie – SIFFER Maxence - HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel – BAUDIS Françoise - THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : LONJOU Stéphanie

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

#### **ADMINISTRATION GENERALE – REGLEMENT INTERNE**

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du conseil municipal.

#### **FINANCES – PPI ET VIREMENTS DE CREDITS**

Le Conseil Municipal approuve le programme pluriannuel d'investissements 2020 – 2025 et décide des virements de crédits sur le budget 2020.

#### **REVITALISATION DU CENTRE BOURG – DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise l'EPF-SMAF à solliciter Mme la Préfète, la déclaration d'utilité publique des acquisitions à réaliser dans le bourg, correspondant à l'ensemble des opérations d'aménagement prévues à l'article L300-1 du Code de l'urbanisme et décide de déposer une offre en direct.

#### **REPRISE D'ACTIVITES DU CAFE RESTAURANT**

Le Conseil Municipal confirme les termes du bail portés dans l'appel à projet pour la reprise d'activités du café – restaurant.

#### **COMPTE-RENDU DE COMMISSIONS**

L'assemblée est informée que le centre communal d'action sociale, en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, a décidé d'annuler, cette année, l'organisation du repas offert aux personnes de plus de 65 ans.

#### **VICHY COMMUNAUTE – TRANSFERT TLE**

Le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe locale sur la publicité extérieure intercommunale et accepte son transfert à Vichy Communauté.

#### **COMMUNICATION – LE P'TIT MAG**

La prochaine édition du P'tit Mag n° 10 est présentée à l'assemblée ; il sera distribué dans les prochains jours.

#### **QUESTION DIVERSE**

GARDERIE PERISCOLAIRE : le Conseil Municipal décide la création de tarifs de garderie au forfait, à la quinzaine, afin de régulariser les encaissements du mois de mars.

Fait à SEUILLET, le 23 Septembre 2020

Le Maire,  
BONNET Pierre

